

# Prévenir et gérer les situations de harcèlement au travail

Nouveau

Classe virtuelle

- Vous identifiez clairement les situations de harcèlement et les comportements à risque.
- Vous mettez en œuvre des actions de prévention adaptées à votre organisation.
- Vous développez une gestion structurée et efficace des signalements de harcèlement.
- Vous connaissez les sanctions possibles et saurez gérer les contentieux éventuels.

## PROGRAMME

### Prévenir le harcèlement au sein de l'entreprise

- Définitions et distinctions : comprendre les concepts de harcèlement moral et sexuel, et différencier ces situations d'autres comportements inappropriés
- Actions de prévention : découvrir les actions de prévention spécifiques que l'entreprise peut mettre en place pour prévenir les comportements de harcèlement
- Pratiques managériales à risque : reconnaître les pratiques de gestion d'équipe pouvant involontairement contribuer au harcèlement et comment les ajuster

- Réception des dénonciations : que faire lors de la réception d'une dénonciation de harcèlement par un représentant du personnel ou un salarié
- Mesures conservatoires : expliquer les mesures de protection immédiates à prendre pour protéger les parties concernées en attendant la conclusion de l'enquête
- Sanctions et gestion des contentieux : présentation des sanctions possibles et des étapes pour gérer les contentieux éventuels

### Réagir efficacement aux situations de harcèlement signalées

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Identifier les comportements et pratiques managériales à risque pouvant mener au harcèlement.  
Appliquer les mesures appropriées pour réagir aux dénonciations de harcèlement.

## PUBLIC CONCERNÉ

Les services ressources humaines, les managers et dirigeants/directeurs (ou CSE).

0.5 JOUR

→ 27 novembre 2025

360€ HT

Adhérents Ifis / Snitem / Fébéa

Code produit : **HAR**

## PROGRAMMATION

27 novembre 2025  
À distance

## TARIFS

360 € H.T Adhérents Ifis / Snitem / Fébéa  
400 € H.T Industries de santé et cosmétique  
520.00 € H.T Prix public

## CONTACT

Keÿssa GHEROUS  
07 56 36 85 76  
k.gherous@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.  
Merci de nous contacter.

## INTERVENANTS

### Guillaume BREDON

Avocat et associé fondateur d'Edgar Avocats, il est un expert reconnu en droit du travail. Spécialisé dans le conseil stratégique et la gestion des contentieux, il intervient sur des questions relatives aux relations individuelles (embauche, rupture, rémunération) et collectives (restructurations, élections professionnelles, instances représentatives). Titulaire d'un doctorat en droit privé (Paris II Panthéon-Assas) et d'un Master II en Droit et Pratique des relations du travail, il combine rigueur académique et expérience pratique pour accompagner efficacement ses clients.

### Caroline Odone

Avocate en droit du travail, elle accompagne ses clients sur des problématiques complexes liées aux relations individuelles et collectives de travail. Forte d'une expertise en gestion des relations collectives et des contentieux sociaux, elle propose des solutions juridiques adaptées aux employeurs. Titulaire d'un Master II en Droit des relations de travail et protection sociale et d'un certificat d'aptitude à la profession d'avocat, elle met son expérience au service d'un conseil opérationnel et maîtrisé.

## PÉDAGOGIE

Apports théoriques  
Sessions interactives de questions/réponses  
Études de cas  
Brainstorming

## PRÉ-REQUIS

Prérequis : avoir des connaissances de base en gestion des ressources humaines et en droit du travail.

### PROGRAMMATION

27 novembre 2025  
À distance

### € TARIFS

360 € H.T Adhérents Ifis / Snitem / Fébéa  
400 € H.T Industries de santé et cosmétique  
520.00 € H.T Prix public

### CONTACT

Keÿssa GHEROUS  
07 56 36 85 76  
k.gherous@ifis.fr

*Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.  
Merci de nous contacter.*

## ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Évaluation par questionnaire sur plateforme post-formation.

À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.  
Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

Formation mixte pharma et/ou dispositif médical et/ou cosmétique favorisant le partage intersectoriel d'expérience entre industries de santé.

**Délai d'accès à la formation** : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,  
soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.  
Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

### Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : [contact@ifis.fr](mailto:contact@ifis.fr).



### 📅 PROGRAMMATION

27 novembre 2025  
À distance

### € TARIFS

360 € H.T Adhérents Ifis / Snitem / Fébéa  
400 € H.T Industries de santé et cosmétique  
520.00 € H.T Prix public

### 📞 CONTACT

Keÿssa GHEROUS  
07 56 36 85 76  
[k.gherous@ifis.fr](mailto:k.gherous@ifis.fr)

*Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.  
Merci de nous contacter.*